

Cycle préparatoire d'études en paysage

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ENSAP BORDEAUX
CHOUVAEFF Audrey
05.57.35.11.37
audrey.chouvaeff@bordeaux.archi.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Les candidats concernés sont : Candidats titulaires et/ou en préparation du baccalauréat français Candidats titulaires d'un baccalauréat français ou titre équivalent obtenu dans l'un des pays de l'Union Européenne Candidat français titulaire d'une année validée ou en cours de validation dans l'enseignement supérieur (Bac+1) Candidats de nationalité européenne, de l'EEE, confédération helvétique, monégasque et andorrane si titulaires d'un diplôme donnant accès de plein droit à l'enseignement supérieur français

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le CPEP permet aux étudiants admis après le baccalauréat de commencer une formation en 2 ans. Il correspond à 120 crédits européens – ECTS. Les étudiants ayant suivi ce cycle peuvent s'inscrire à la voie interne du concours national d'entrée dans la formation conduisant au Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) dans l'une des 4 écoles le préparant. Le CPEP est axé sur les enseignements et l'acquisition des savoirs fondamentaux du paysage, des savoirs faire et des techniques de la transformation de l'espace et de la pratique du projet de paysage.

Contenu et modalités d'organisation

Ce pôle pédagogique est centré sur les enseignements qui concourent à permettre à l'étudiant à la fois d'acquérir et de construire par lui-même les connaissances et les savoir-faire mobilisables dans le champ de la pratique paysagiste. Le pôle 1, très directement alimenté par la recherche scientifique interdisciplinaire en paysage, est celui de la construction du paysage en tant qu'objet spécifique, commun à des savoirs, des savoir-faire et des pratiques professionnelles, et constituant une entrée dans différentes problématiques sociétales, territoriales et environnementales. Le futur paysagiste trouve, en ce domaine de la pédagogie, les matériaux, disciplinaires ou interdisciplinaires, lui permettant de dessiner son champ d'action particulier et de se construire son identité professionnelle. L'accent est mis dans le pôle 1 sur les apprentissages fondamentaux, à la fois à travers les cours, le travail sur le terrain et l'appropriation de la connaissance par des travaux personnels (mémoire de fin de premier cycle notamment) qui amène l'étudiant à expérimenter des démarches et méthodes relevant d'une recherche/action. L'accent est également mis sur les méthodes d'acquisition/construction de la connaissance, la maîtrise du langage (écrit, oral, iconographique) et la pensée théorique (fonction partagée avec le plateau pédagogique). L'enseignement s'adosse, dans ce pôle, aux activités du laboratoire de recherche associé à la formation, qui prend spécifiquement en charge la formation à la recherche scientifique et nourrit le contenu des enseignements. Dans ce pôle pédagogique, le paysage est en priorité abordé, dans sa double dimension matérielle et symbolique, comme le témoin du fonctionnement de l'environnement, entendu comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée. Il est simultanément abordé, sur cette base, comme le moyen de penser et de concevoir, à la croisée des regards et des expériences des acteurs et habitants concernés, une action publique fondée sur une relation réflexive aux processus socio-écologiques qu'elle met en branle et infléchit. Il s'agit ainsi, de donner à l'étudiant les moyens de s'emparer du paysage comme de l'outil d'une médiation, c'est-à-dire de l'appréhender

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État de paysagiste - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00450673	du 04/09/2023 au 30/06/2024	Talence (33)	ENSAP BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC